

## INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES DES DOCTORANTS (RENTREE 2019)

Au sein de la Direction Recherche, International, Valorisation et Ecoles Doctorales, les inscriptions administratives sont gérées par le service gestion administrative des doctorants du pôle Institut de Formation Doctorale (IFD).

**Ouverture des inscriptions administratives le 08 juillet 2019**

- **1<sup>ère</sup> inscription en doctorat à Paris Descartes** : l'inscription sera dématérialisée et se fera via l'application e-candidat.  
Date limite d'inscription sur e-candidat : **15 novembre 2019**  
Date limite de dépôt des pièces justificatives : **20 novembre 2019**  
Date limite des inscriptions administratives : **30 novembre 2019**
- **Réinscription en 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année : EXCLUSIVEMENT** en « ligne » après réception par le service gestion administrative des doctorants de la liste des doctorants autorisés à se réinscrire, transmise par l'Ecole Doctorale.  
Date limite des réinscriptions administratives : **le 31 octobre 2019**. *Au-delà, le doctorant sera considéré comme démissionnaire.*
- **Réinscription en année dérogatoire** : suivre la procédure indiquée sur le site de l'Institut de Formation Doctorale : <http://ecolesdoctorales.parisdescartes.fr/Inscription-et-soutenance-de-these/Inscription-en-doctorat>  
Les demandes de dérogations doivent parvenir sous couvert de l'Ecole Doctorale au service gestion administrative des doctorants de l'IFD, **au plus tard le 30 septembre 2019**.  
Date limite des réinscriptions administratives : **le 31 octobre 2019**. *Au-delà, le doctorant sera considéré comme démissionnaire.*

**Important** : L'inscription administrative est entièrement dématérialisée (démarches et paiement en ligne). La carte d'étudiant et ses annexes (certificat de scolarité, reçu de paiement, etc.) seront délivrées une fois l'inscription finalisée. Les doctorants seront contactés lorsque que ces documents seront disponibles.

**ATTENTION** : En raison de la fermeture estivale de l'Université, l'application « inscriptions en ligne » ne sera pas accessible du 22 juillet au 18 août inclus.

Le bureau des inscriptions sera fermé au Public, pour la période estivale, du 19 juillet au soir au 21 août 2019 inclus.

A compter du 02 décembre 2019, **seules les situations exceptionnelles seront traitées par l'IFD**.